



CONSULTATION SUR LA CRÉATION D'UNE CHAMBRE DE COMMERCE DE LA JACQUES-CARTIER¹

13 avril 2022

PROJET DE RÉSOLUTION

Il est proposé de créer une chambre de commerce couvrant le territoire de la Jacques-Cartier et de dissoudre le RDE une fois celle-ci mise en place.

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

AUTOMNE 2019 : Premières rencontres réunissant des représentants des quatre regroupements de gens d'affaires sur le territoire de la MRC de la Jacques-Cartier, à l'initiative de la Société de développement économique de la Jacques-Cartier.

- ✓ Association de gens d'affaires de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- ✓ Chambre de commerce de Stoneham
- ✓ Regroupement des gens d'affaires et de tourisme Lac-Beauport
- ✓ Réseau de développement économique de SBDL

Objectif de départ : trouver des moyens de s'entraider et de contrer la difficulté à recruter des bénévoles et l'épuisement des membres actifs qui en résulte.

AUTOMNE 2020 : Les quatre regroupements reçoivent une subvention de la SDÉ pour engager une consultante afin de les aider à trouver des solutions.

En JUIN 2021, celle-ci présente trois options :

1. Une permanence partagée entre les 4 associations
2. Une collaboration SDE - MRC JC pour les quatre associations
3. La création d'une chambre de commerce et d'industrie régionale

AUTOMNE 2021 : Les quatre regroupements concentrent leurs efforts sur la création d'une chambre de commerce qui couvrirait le territoire des neuf villes de la MRC de la Jacques-Cartier

¹ Nom temporaire

(Sainte-Brigitte-de-Laval, Lac-Beauport, Stoneham-et-Tewkesbury, Lac-Delage, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Shannon, Lac-Saint-Joseph, Fossambault-sur-le-Lac, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier).

16 MARS 2022 : Une rencontre importante a lieu au cours de laquelle des représentants de la Fédération des chambres de commerce du Québec, soit Jean-Guy Delorme, vice-président - Réseau et Chef des opérations, et Sonia Ziadé, directrice principale – Développement du réseau, répondent à nos questions. À la suite de ces échanges, il est convenu de consulter nos membres et d’obtenir (ou non) leur accord pour la création de cette nouvelle chambre de commerce d’ici le 30 avril 2022.

ENJEUX

- Le respect de l’identité locale des différents regroupements ;
- Le maintien du bénévolat parmi les membres ;
- L’équité au niveau de la répartition des activités et des budgets ;
- L’importance du territoire ;
- Le sentiment pour les gens d’affaires d’être pleinement considérés ;
- L’intégration des travailleurs autonomes et des organismes communautaires ;
- Une offre de service améliorée pour les gens d’affaires.

Et voici où nous en sommes dans notre réflexion stratégique...

OBJECTIF

Favoriser une plus grande visibilité des gens d’affaires de la Jacques-Cartier et une synergie efficace entre eux.

VISION

D’ici 5 ans, devenir un pôle de référence pour le développement économique de la Jacques Cartier.

VALEURS

Compétence : viser l’efficacité et la croissance

Respect : susciter la collaboration et l’entraide entre les pairs

Esprit d’équipe : contribuer et collaborer chacun à sa mesure

Appartenance : créer un sentiment d’appartenance à la région

Amélioration continue : s’adapter de façon agile aux changements

Communication : maintenir une communication constante et pertinente

Transparence : donner l’heure juste

MISSION

Offrir à tous les membres de la Chambre de commerce régionale de la Jacques Cartier un soutien dans le développement de leur entreprise, de leur réseau et de leurs compétences.

CLIENTÈLE

Travailleurs autonomes, petites et moyennes entreprises, organismes à but non lucratif (OBNL), corps politiques.

OBJECTIFS

- Faire connaître les entreprises et en faire la promotion.
- Promouvoir l'achat local.
- Représenter les intérêts de l'ensemble des membres auprès des différentes instances gouvernementales.
- Offrir une formation pertinente aux membres.
- Développer et entretenir des activités de réseautage.

STRUCTURE PROPOSÉE

- Conseil d'administration composé d'un maximum de 11 personnes dont au minimum un à deux représentants de chacun des regroupements composant le CA ;
- Présidence sur une base rotative ;
- Quatre vice-présidences représentant chacun des regroupements ;
- Création de comités de travail représentant chacun des territoires actuellement représenté par un regroupement de gens d'affaires afin de préserver leur identité locale et de favoriser la transition.

PROCHAINES ÉTAPES

- ✓ Désignation d'un comité d'implantation ;
- ✓ Désignation d'un nom ;
- ✓ Obtention d'une charte d'incorporation OU modification du nom et du territoire couvert par la Chambre de commerce de Stoneham ;
- ✓ Dissolution des regroupements existants ;
- ✓ Recherche de personnel pour la direction générale et des communications ;
- ✓ Recherche d'un local ;
- ✓ Mise en place de comités.

AVANTAGES ET BÉNÉFICES

- Développement d'une vision globale propre au territoire de la Jacques-Cartier
 - Accent mis sur le récréotourisme et le plein air
 - Importance du développement durable
 - Promotion de la solidarité entre entrepreneurs et OBNL
- Développement d'un sentiment d'appartenance à la région
- Possibilité d'avoir une permanence pour les services aux membres
- Accès à des programmes d'aide exclusifs aux chambres de commerce :
 - Régime d'assurances collectives des chambres de commerce
 - Rabais : FlagShip, Global Payments, Shell...

- Réseautage élargi
- Mise en commun de ressources
- Une voix plus forte auprès de plusieurs instances :
 - Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
 - Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
 - Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP)
 - et bien d'autres.
- Accès à plus de financement
 - Force du nombre
 - Force du regroupement
- Accès à des formations de qualité
 - Formation pour les administrateurs de conseils d'administration en collaboration avec le Collège des administrateurs de sociétés
 - Groupes de codéveloppement
 - Webinaires (par exemple : santé et sécurité au travail, programmes gouvernementaux, commissaire au lobbyisme, projets de loi, etc.).

Appuis déjà acquis

- SDE de la Jacques-Cartier
- Maire de Stoneham
- Fédération des chambres de commerce du Québec

Le 13 avril, si vous êtes d'accord, le RDE participera activement à la définition et à la mise en place de cette nouvelle chambre de commerce et entamera les procédures légales pour se joindre à elle.

Si vous êtes contre, la nouvelle chambre de commerce existera quand même sur le territoire du RDE. Le RDE risquerait alors de devoir adapter son offre pour rester concurrentiel.

Pour plus d'information : info@rde-sbd.org

Document préparé par Hélène Fortier